

# COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

## Procès-verbal du Conseil municipal du 3 février 2021

*Tenu à la Salle des Fêtes en raison des exigences du protocole sanitaire lié à la pandémie du coronavirus-COVID-19*

Membres présents : 15

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

### Ordre du jour :

#### COMMUNE

- Point sur la vaccination
- Protocole sanitaire renforcé à la cantine (information et traçabilité)
- Confirmation des élus représentant la commune de Marcilly au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)
- Cession de l'antenne FREE
- Devis définitif du terrain multisport
- Choix de l'artiste Sculp't
- Lancement de la newsletter
- Règlement intérieur du Conseil Municipal
- Bulletin municipal
- Tour du Loir et Cher

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Commission culture

#### INFORMATIONS GENERALES

*La tenue du Conseil à huis clos, en raison de la pandémie, est votée à l'unanimité.*

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil du 11 décembre 2020.

A la faveur de l'équipement de la Salle des Fêtes, Madame le Maire aborde l'ordre du jour au travers d'un power-point sur grand écran qui, au fil du Conseil, rythme, voire illustre agréablement les différents points de discussion.

#### COMMUNE

- **Point sur la vaccination** : c'est un épisode compliqué, les informations se succèdent de façon soutenue.... Après que l'ouverture d'un centre de vaccination à la Salle des Fêtes de Neung sur Beuvron ait été envisagé, les difficultés d'approvisionnement en vaccins n'ont plus justifié cette opération et le choix de la Maison de Santé de Sologne à Lamotte-Beuvron est apparu plus approprié. A ce jour les vaccinations ont lieu le jeudi pour une centaine de patients.  
Mme le Maire rappelle que les Marcigaultais bénéficient de l'assistance de la Mairie pour les inscriptions.

- **Protocole sanitaire renforcé à la cantine (information et traçabilité)** : le protocole de la rentrée de la Toussaint a été renforcé à 2 reprises (15 et 27 janvier 2021) à la suite de l'apparition du variant. La récente obligation du non-brassage entre élèves de classes différentes avait déjà été mise en place début novembre (organisation de 3 services au lieu de 2 jusque-là). Les élèves s'installent toujours à la même place étiquetée avec leur nom, de manière à repérer si nécessaire les « cas contact ». Le masque grand public (de catégorie 1 requis dorénavant) pour le niveau élémentaire est porté tant que les enfants ne consomment pas un plat ou une boisson. Le service est fait par un adulte, y compris le pain, l'eau...
- **Confirmation des élus représentant la commune de Marcilly au SIVOS** :  
déléguées titulaires : Agnès THIBAUT, Annie MANDION  
déléguées suppléantes : Aline MOLLER-GRASSER, Patricia CORDIER
- **Cession de l'antenne FREE** à On Tower France : aucune incidence sur la continuité du service.
- **Devis définitif du terrain multisport** : la projection du plan de l'espace sportif (terrain multisport, tennis, tables de ping pong) permet à chaque conseiller de bien repérer les implantations (prise en compte du voisinage et des dangers liés à la circulation) et les nécessaires coupes au niveau des arbres, quitte à en replanter ailleurs, à l'école par exemple. Une photo de l'ouvrage ouvre la discussion sur certaines options (enrobé plutôt que résine jugée trop fragile, abandon du bois nécessitant un gros entretien, choix d'une grille plutôt qu'un filet en rehaussement de clôture, couleurs des poteaux).  
Le coût devrait s'élever à 60 000 €.  
La réalisation, prévue pour le printemps devra néanmoins avoir lieu après la rénovation du terrain de tennis par la Communauté de communes afin de tenir compte d'inévitables dégradations du fait du chantier.  
Une étude conduite par la Fédération Française de Tennis sur les équipements de la CCSE a abouti à un planning de rénovation plaçant le terrain de Marcilly très dégradé, en 1<sup>ère</sup> position pour 2021. La Commune de Marcilly ne saurait négliger cette opportunité de financement par la CCSE qui, toutefois, est assortie de la condition d'une gestion globale au niveau de la Communauté de communes, se substituant ainsi aux objectifs et aux intérêts de l'association existante au village. Une réflexion est amorcée sur le devenir de l'association.
- **Choix de l'artiste Sculp't** : près d'1 dizaine d'œuvres d'artistes différents a été projetée à l'écran. Il apparaît que les noms de Seth, Nubian, Rouge sont le plus souvent retenus sans savoir pour autant à ce jour si ces artistes pourront se rendre disponibles le moment venu. A suivre...
- **Lancement de la newsletter** : Gaëlle Fornette développe le projet au moyen d'une présentation sur la complémentarité de nos outils de communication (bulletin trimestriel, site informatique pour le continuum, Panneau Pocket pour l'immédiateté) et l'intérêt d'une lettre courte, mensuelle, actant d'« événements intéressants » se produisant dans notre village ou aux alentours, numérique, alimentée par les conseillers et des « petits reporters » référents sur la commune. Le Conseil y réserve un accueil favorable.
- **Règlement intérieur du Conseil Municipal** : Régis Dexant, sollicité, accepte d'en assurer la rédaction.
- **Bulletin municipal** : depuis plusieurs années la rubrique « au fil des bulletins » en 4<sup>ème</sup> de couverture, présente des « acteurs » au sein de la commune : conseillers municipaux lors du mandat précédent, personnel administratif et technique, présidents d'association..... bref, ceux qui ont à cœur d'œuvrer collectivement, de construire.....  
La question est posée aux nouveaux conseillers, au nombre de 6, qui ont bien voulu se prêter à l'exercice pour les bulletins à venir.

- **Tour du Loir et Cher** : prévu le samedi 17 avril 2021, venant de Neung en direction de Loreux, il traversera le village entre 11h et 14h (routes à fermer, stationnement à gérer...). La contribution de la commune est de 12 cts par habitant.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

- **Commission culture** : Valérie de Sariat fait état de réunions visant à organiser pour le mois de septembre 2021 un festival culturel de la CCSE avec l'idée de mutualiser les moyens humains et financiers des 12 villages : projets d'envergure, niveau de mutualisation, les questions sont nombreuses.  
Pour cette année la commission a décidé de promouvoir la culture existante dans chaque commune. La proposition pour Marcilly serait d'organiser une exposition de peinture (il y en a déjà eu une par le passé) associant les artistes du village à d'autres de la CCSE.

## INFORMATIONS GENERALES

- **Adressage** : à l'aide de la projection de plans, les conseillers ont pu apprécier l'étendue de la commune et les problèmes particuliers posés par les propriétés situées sur Marcilly mais dont l'accès s'effectue à partir d'une commune voisine.
- **Suppression d'un emploi non complet.**
- **Etang communal** : l'association de la pêche souhaite installer à ses frais un cabanon du côté du local technique dit de la « franciade », c.à.d sur terrain communal : ce cas de construction sur sol d'autrui est à examiner, notamment en termes d'assurance. Avant de confirmer son accord, le Conseil souhaite traiter les problèmes juridiques et d'assurances.  
Plus généralement, cette demande invite à reconsidérer la gestion et l'encombrement maximum de l'algeco !
- **Composteurs** : Annie Mandion indique que le SMICTOM vend des composteurs à des prix subventionnés : 20 € le 400 l et 30 € le 600 l. Par contre il faudrait envisager l'animation auprès des habitants intéressés en prenant contact avec le SNE. La Mairie pourrait également subventionner cet achat.
- **Point sur l'AREM (Association pour la Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault)** : Bruno Grossi signale que l'architecte commence les travaux de sondage sous 10 jours pour 8 semaines. Des chutes de tuiles ont amené la commune à prendre des mesures conservatoires (barrières, balisage).  
Les adhésions reçues à la suite de la distribution du bulletin de janvier sont au nombre de 35. Il y a lieu d'engager des actions de communication.
- **Tour de table** :  
Calendrier de l'arrivée de la fibre : Nord de Marcilly 1<sup>er</sup> semestre 2023, Sud de Marcilly 2<sup>ème</sup> semestre 2022.  
L'impasse du Marais très détériorée par les intempéries pourrait peut-être être incluse dans le prochain dossier de sécurité.  
Nouveaux panneaux prochainement sur la place de l'église (Sologne à vélo et circuit pédestre).  
Abri pour les élèves qui attendent le car.  
Constitution du Comité de pilotage pour l'étude patrimoniale Eau et Assainissement (résultat de l'étude avant l'été).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

La secrétaire de séance

Le Maire

